



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

terrorisme

Question au Gouvernement n° 2308

Texte de la question

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

M. le président. La parole est à M. Jacques Myard, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Jacques Myard. Monsieur Macron, il ne faut pas être amnésique et oublier les mauvaises mesures que votre majorité a prises en début de quinquennat au lieu de celles qui auraient permis à l'économie française de mieux se porter ! (*Exclamations sur les bancs du groupe SRC. - Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

Ma question était destinée conjointement au ministre des affaires étrangères et au ministre de l'intérieur, mais je l'adresse au Premier ministre en application du principe de l'unité du Gouvernement.

Les Français ont appris, avec horreur et colère, que l'un de nos concitoyens, un Normand de vingt-deux ans, figurait parmi les assassins de Peter Kassig et de dix-huit prisonniers syriens qui ont été décapités en Syrie. Un second Français pourrait aussi être impliqué. À l'évidence, monsieur le Premier ministre, nous sommes en guerre contre des fanatiques religieux, endoctrinés sur le modèle sectaire pour se livrer à des meurtres cruels et barbares. Nous avons voté votre loi sur la lutte contre le terrorisme. Mais il faut regarder la réalité en face : cette loi nécessaire est loin de répondre au défi que nous devons relever.

La bataille se joue sur le plan interne et externe.

Sur le plan interne, les dérives communautaristes s'accroissent sur tout le territoire. À l'éducation nationale, on ne semble pas les prendre au sérieux alors qu'il faut, dès le plus jeune âge, enseigner les principes de laïcité, de tolérance et d'esprit critique. (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP et sur quelques bancs du groupe UDI*) Il nous faut renforcer les moyens des services dont je salue ici, au nom de tous les députés, le dévouement pour protéger les Français.

Sur le plan externe, nous devons faire pression sur le gouvernement américain pour qu'il ferme les sites qui accueillent la propagande jihadiste. Le temps n'est-il pas venu de réviser notre politique en Syrie car nous devons avant toutes choses combattre les djihadistes ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*) Le temps n'est-il pas venu de tirer toutes les conclusions du double langage de certains États de la région ?

Monsieur le Premier ministre, combien de Français sont, selon vous, impliqués dans les activités terroristes liées au djihadisme ? Quelles mesures comptez-vous prendre, sur le plan interne et diplomatique, pour protéger nos concitoyens et éradiquer ces barbares ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'intérieur.

M. Bernard Cazeneuve, ministre de l'intérieur. Monsieur Myard, je vous rejoins tout à fait sur la nécessité de donner à nos services les moyens dont ils ont besoin pour accomplir les missions qui sont les leurs dans le contexte difficile de la lutte contre le terrorisme. C'est la raison pour laquelle, après que le gouvernement de la majorité précédente a supprimé près de 200 postes à la Direction générale de la sécurité intérieure (« *Eh oui !* » *sur de nombreux bancs du groupe SRC. – Protestations sur les bancs du groupe UMP*),...

M. Luc Chatel. C'est pathétique d'entendre ça !

M. Bernard Cazeneuve, ministre le Premier ministre a décidé d'en créer 436 d'ici à la fin du quinquennat (*Exclamations sur les bancs du groupe UMP.*)

M. Jacques Myard. Il en faudrait 800 !

M. Bernard Cazeneuve, ministre. Nous avons aussi décidé d'augmenter très sensiblement les moyens dédiés à la modernisation de la Direction générale de la sécurité intérieure, à hauteur de 12 millions d'euros par an. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe SRC.*) Je rejoins donc tout à fait votre préoccupation : là où les services ont été affaiblis, nous allons les conforter car nous avons besoin de services forts. À mon tour, je tiens à leur rendre hommage car ils accomplissent un travail remarquable qui, au cours des derniers mois, les a conduits à neutraliser près de 138 combattants revenus du théâtre des opérations en Irak ou en Syrie. Cela a été fait grâce aussi à un travail mené en très étroite liaison avec les juges.

Vous nous demandez ensuite ce que l'on fait d'autre, mais vous avez voté les dispositions que nous avons prises. Lorsque nous mettons en place une nouvelle incrimination pénale pour entreprise individuelle terroriste, nous créons les conditions pour la juridiciarisation de tous ceux qui reviennent. C'est la raison pour laquelle nous serons demain beaucoup plus efficaces qu'hier. Lorsque je mets en œuvre, avec Christiane Taubira, une action pour la déradicalisation dans les prisons, nous luttons ainsi pour que des détenus ne s'engagent pas dans des opérations. Lorsque la France intervient à l'extérieur, dans le cadre de la coalition, pour frapper ces groupes et réduire leurs moyens, c'est, là aussi, pour gagner la lutte contre le terrorisme.

Nous agissons à l'intérieur et à l'extérieur, avec détermination et avec efficacité. (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.*)

Données clés

Auteur : [M. Jacques Myard](#)

Circonscription : Yvelines (5^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2308

Rubrique : Ordre public

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [19 novembre 2014](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [19 novembre 2014](#)